



Séance ordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 7 octobre 2019, à 19 heures, à la salle municipale – secteur Colombourg, à laquelle étaient présents la mairesse, Lina Lafrenière, les conseillères et les conseillers suivants : Suzie Domingue, Manon Morin, Laurie Soulard, Ghislain Brunet, Patrick Morin et Mathieu Bellerive.

Étaient également présentes l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe Joëlle Rancourt et la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Carole Dubois.

**2019-10-204 7.8 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE**

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Brunet, appuyé par la conseillère Manon Morin et résolu :

- De proclamer la Ville de Macamic municipalité alliée contre la violence conjugale.
- QUE la Ville de Macamic s'engage à sensibiliser la population à la problématique de la violence conjugale par la présentation de conférences et la diffusion d'informations.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

Extrait certifié conforme
ce 9e jour d'octobre 2019.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe